

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

42400 Saint-Chamond

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

FAIBLE



FEU DE FORêt



sur ma commune :

EXISTANT



RADON



sur ma commune :

IMPORTANT

6 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ



RISQUES MINIERS

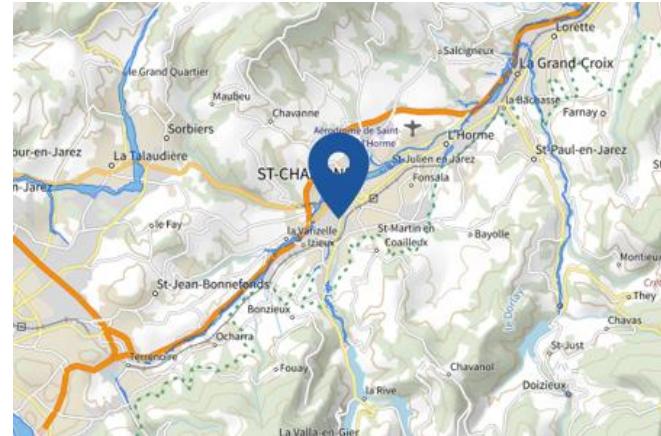
 sur ma commune :

EXISTANT

Risque d'inondation sur Saint-chamond

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRNPI du Gier

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRNPI du Gier a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/09/2009

Date d'approbation : 08/11/2017

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par ruissellement et coulée de boue

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



TRI : Saint-Etienne

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 42DREAL20160002



AZI : Atlas des zone inondables du Gier

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Saint-chamond



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par ruissellement et coulée de boue

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

6 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

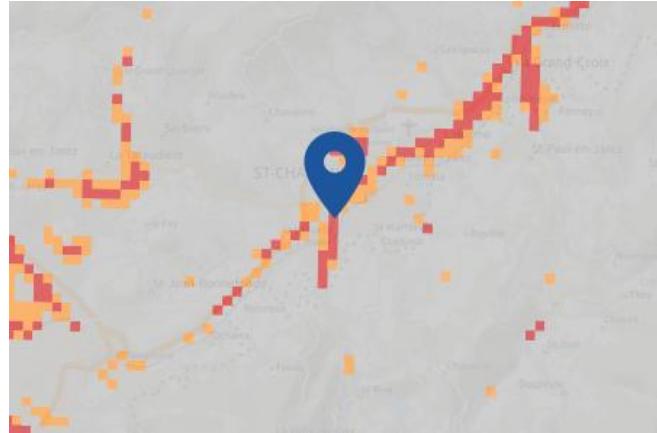
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2428510A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/10/2024	04/11/2024
IOCE0831273A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/11/2008	31/12/2008
INTE0300740A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/12/2003	13/12/2003
INTE9600421A	Inondations et/ou Coulées de Boue	12/06/1996	17/10/1996
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Saint-chamond

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

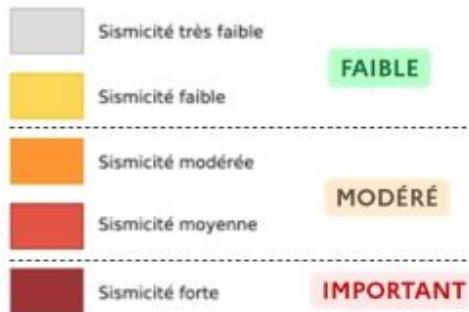
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Saint-chamond

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 2/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-chamond

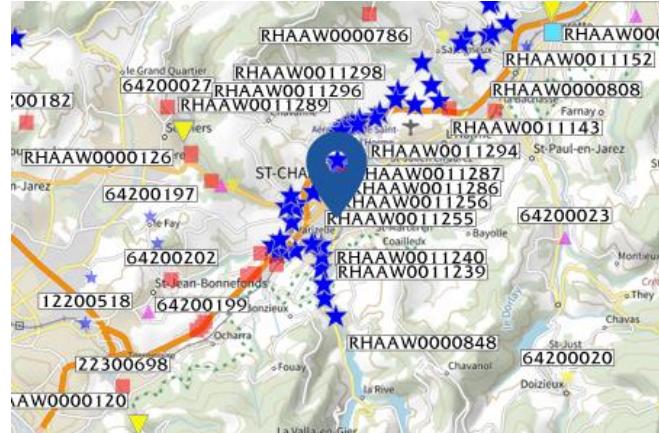
Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries

Informations détaillées :

DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain
Tassements différentiels
Glissement de terrain

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983

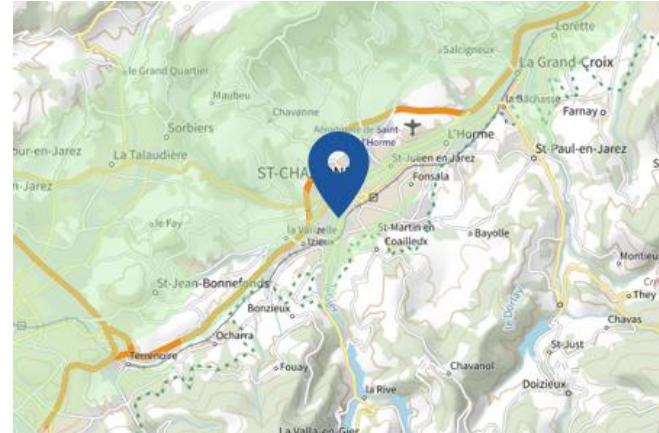
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-chamond

Risque sur la commune FAIBLE

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2424583A	Sécheresse	30/06/2023	18/10/2024
IOME2308745A	Sécheresse	01/04/2022	03/05/2023
INTE2127289A	Sécheresse	01/04/2020	28/09/2021

Risque de feu de forêt sur Saint-chamond

Risque sur la commune EXISTANT

Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé. On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique



Zonage informatif des obligations légales de débroussaillement

Informations détaillées :



OLD : Obligation Légale de Débroussaillement

Votre commune se situe dans une zone concernée par les obligations légales de débroussaillement (OLD). Il s'agit de débroussailler, à l'intérieur de ce zonage :

- les abords des constructions sur une profondeur minimale de 50 mètres ;
- les voies privées sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page dédiée aux OLD sur Géorisques, le site jedebroussaille.gouv.fr et le site de l'ONF.

Vous pouvez également consulter la fiche informative sur les obligations de débroussaillement.

Risque radon sur Saint-chamond

Risque sur la commune IMPORTANT

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-chamond

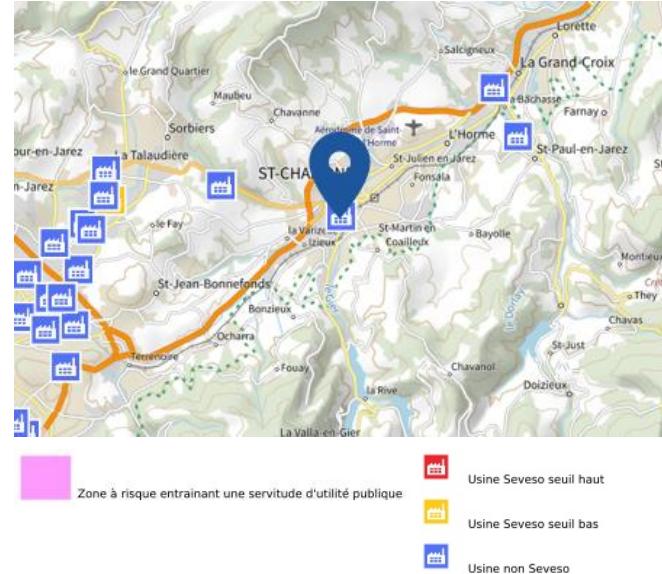
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Risque industriel

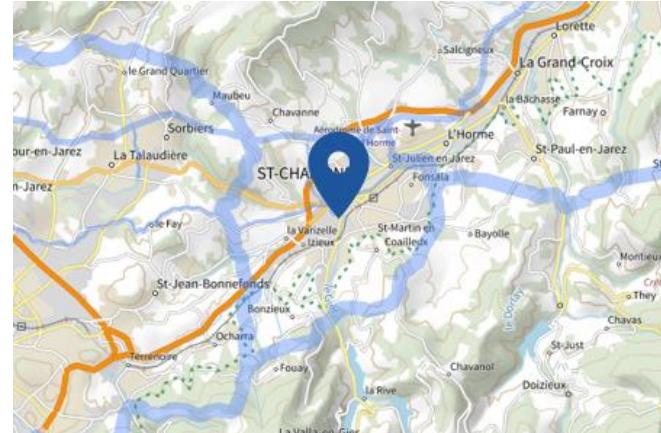
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
INDUSTEEL FRANCE	Non Seveso
KNDS France (ex. NEXTER SYSTEMS ex. GIAT Champ de Tir)	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-chamond

 Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Produits chimiques



Hydrocarbures

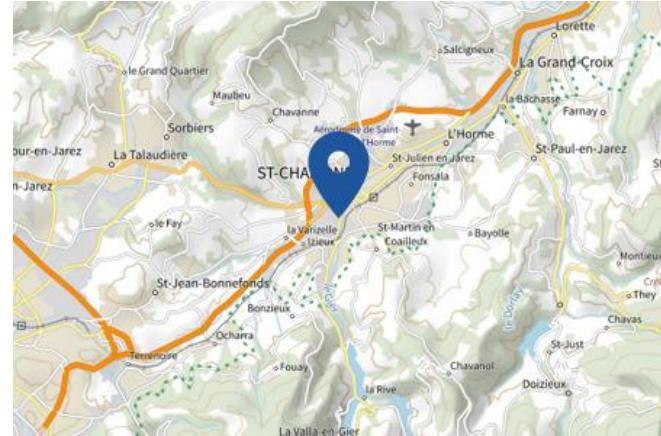


Gaz naturel

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-chamond

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iodé
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iodé
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iodé
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iodé
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iodé
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iodé 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site santé.fr.



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Nucléaire

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

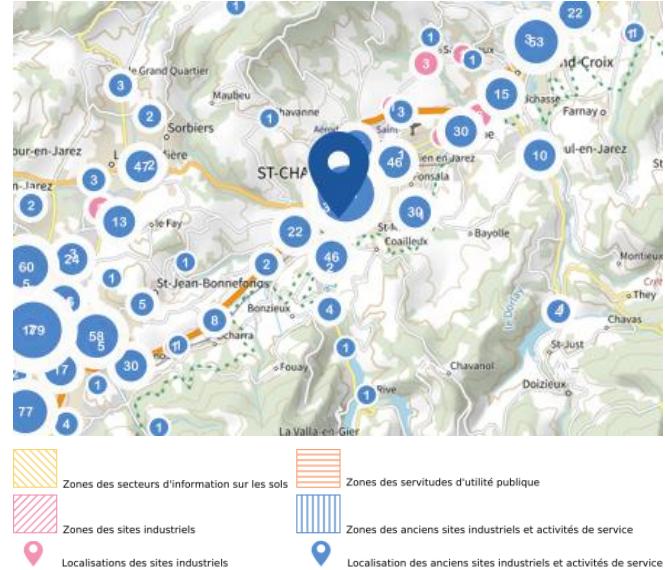
Risque d'accident nucléaire à proximité sur Saint-chamond

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Saint-Alban / Saint-Maurice	SAINT-MAURICE-L'EXIL	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Saint-chamond

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Risque rupture de barrage sur Saint-chamond

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Rupture de barrage

Risque minier sur Saint-chamond

Risque sur la commune EXISTANT

A l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, peuvent se produire plusieurs types de risques.

Il y a généralement des mouvements résiduels de terrain : effondrements localisés ou généralisés, affaissements. Les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et d'eau.

Selon leur nature, les anciennes exploitations minières peuvent générer d'autres risques : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses (grisou), émissions de gaz asphyxiants, toxiques ou de radioactivité (uranium ou radon).



Informations détaillées :



PPRM : PPRM DE LA VALLEE DU GIER

Le plan de prévention des risques miniers (PPRM) nommé PPRM DE LA VALLEE DU GIER a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 15/10/2014

Date d'approbation : 29/03/2019

Le PPRM couvre les aléas suivant:

- [Echauffement des terrains de dépôts](#)
- [Affaissement minier](#)
- [Effondrements localisés](#)
- [Tassements](#)
- [Glissements ou mouvements de pente](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM42

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- [Affaissement minier](#)
- [Effondrements localisés](#)
- [Tassements](#)

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

10 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
21100686	Glissement	AUTOROUTE
64200003	Glissement	Colline de Saint-Ennemond
64200025	Glissement	La Buanderie
64200026	Coulée	La Tuilerie
64200058	Glissement	
64200059	Erosion de berges	
64200067	Glissement	Pont Nantin
64200079	Glissement	Ligne SNCF - La Varizelle (PK 510,290 à 510.880)
64200203	Glissement	Les Baraques
64200204	Glissement	Le Varizelle

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

36 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAW0000847	ouvrage civil	Tunnel d'Izieux
RHAAW0000848	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Le Gier - N.D. de l'Hermitage
RHAAW0011239	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Barrage de captage - IZIEUX
RHAAW0011240	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Bassin d' IZIEUX
RHAAW0011241	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - IZIEUX - teinturerie
RHAAW0011242	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - IZIEUX - Stade Joseph Vallat
RHAAW0011243	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - IZIEUX - ancien cimetière
RHAAW0011244	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 1° tunnel, milieu
RHAAW0011245	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 2° tunnel, fin
RHAAW0011246	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - ZAC Varizelle, regard
RHAAW0011247	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Pont NANTIN, amont
RHAAW0011248	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Pont NANTIN, aval
RHAAW0011249	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Chemin de Pacalon
RHAAW0011250	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 3° tunnel, début
RHAAW0011251	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 3° tunnel, fin - L' Ollagnière
RHAAW0011252	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Pont du LANGONAND
RHAAW0011253	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Tranchée / promontoire
RHAAW0011254	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Pile de l' ARCELET
RHAAW0011255	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 4° tunnel, milieu
RHAAW0011256	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Les Jardins de LANZAU
RHAAW0011257	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - villa Route de Chavanne
RHAAW0011258	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 1° villa Chemin du Ban
RHAAW0011286	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 2° villa Chemin du Ban
RHAAW0011287	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - 3° villa Chemin du Ban
RHAAW0011288	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Pont de la MORNANTE
RHAAW0011289	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Le Colombier, bois
RHAAW0011290	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Le Colombier, autoroute
RHAAW0011291	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Vallon du Colombier
RHAAW0011292	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Le TRUZEAU, regard
RHAAW0011293	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - PEYRARD, talus Sud
RHAAW0011294	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - PEYRARD, atelier
RHAAW0011295	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - PEYRARD, autoroute
RHAAW0011296	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - BOURDON, talus Nord
RHAAW0011297	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - BOURDON, embranchement
RHAAW0011298	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - sortie Autoroute
RHAAW0011299	ouvrage civil	Aqueduc du Gier - Ruisseau du Fay

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

11 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000749001	TOTAL STATION SERVICE RELAIS DU BOURDON	En cours
SSP000767201	PRIMETALS TECHNOLOGIES FRANCE (EX SIEMENS)	En cours
SSP000899301	GIAT Industries SAINT-CHAMOND	En cours
SSP000933901	DANEYROLLE	En cours
SSP001092201	FMI PROCESS	En cours
SSP001153801	UIOM DE St Chamond	En cours
SSP000042601	TEINTURERIES ET DEVELOPPEMENT D'IZIEUX	En cours
SSP52229901	SIS	Clôturée
SSP000043301	FORGES DE LAVIEU	En cours
SSP000045601	Etablissement COLOMB	En cours
SSP000042201	NITECH	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

418 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4199368	ALCOME FONDERIE	En arrêt	
SSP4060323	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4060322	Garage, anc. Station service	Indéterminé	
SSP4060321	Mécanique générale, anc.	Indéterminé	
SSP4060320	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4060319	Garage automobile "Quinson Tardy", Fonderie de bronze et d'aluminium	Indéterminé	
SSP4060318	Fonderie de bronze et d'aluminium	Indéterminé	
SSP4060317	Forge, manufactures d'outils agricoles	Indéterminé	
SSP4060316	Unité de production de films, gaines,	Indéterminé	
SSP4060315	Assemblage de matériel aéroportuaire,	Indéterminé	
SSP4060314	Centre de transit d'huiles usagées, anc.	Indéterminé	
SSP4060313	Fabrication de connections souples et	Indéterminé	
SSP4060312	Carrosseries industrielles	Indéterminé	
SSP4059341	Atelier de réparation et ventes	Indéterminé	
SSP4059340	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4059339	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059338	DLI, combustibles solides et liquides,	Indéterminé	
SSP4059337	Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4059336	Négoce de produits pétroliers	Indéterminé	
SSP4059335	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059334	Electricien spécialiste pour l'automobile	Indéterminé	
SSP4059333	Commerce et réparation de motos,	Indéterminé	
SSP4059331	Compagnie de transport	En arrêt	
SSP4059330	Fabrication de pièces pour cycles et	Indéterminé	
SSP4059329	Vente et réparation de matériel agricole	Indéterminé	
SSP4059328	Usine de fabrication d'huiles et savons	Indéterminé	
SSP4059327	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4059326	Fonderie de fonte	En arrêt	
SSP4059256	Station service	Indéterminé	
SSP4059255	Station service	Indéterminé	
SSP4059254	Fabrication de tuyaux d'incendie en	Indéterminé	
SSP4059253	Production de matériel pour les	Indéterminé	
SSP4059252	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059251	Mécanique générale, anc. Usine de	Indéterminé	
SSP4059250	Atelier de carrosserie, peinture, anc.	Indéterminé	
SSP4059249	Station service, garage, anc. Entreprise	Indéterminé	
SSP4059248	Réparation de moteurs électriques	Indéterminé	
SSP4059247	Aciérie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4059246	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4059245	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4059244	Garage et station service	Indéterminé	
SSP4059243	Fabrication et montage de cycles	En arrêt	
SSP4059242	Fabrication de pièces moulées en	Indéterminé	
SSP4059241	Fabrication d'outillage de presses et	Indéterminé	
SSP4059240	Production et négoces de pièces en	Indéterminé	
SSP4059239	Fabrication d'équipements mécaniques,	Indéterminé	
SSP4059238	Production de câbles électriques, anc.	Indéterminé	
SSP4059237	Garage, Station service	Indéterminé	
SSP4059170	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP4059169	Cycles et motocycles	Indéterminé	
SSP4059168	Fabrication de pâte à laver	Indéterminé	
SSP4059167	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059166	Pressing	Indéterminé	
SSP4059165	Atelier de traitement du bois	Indéterminé	
SSP4059164	Ferrailleur	Indéterminé	
SSP4059163	Transformateurs à PCB	Indéterminé	
SSP4059162	Aciers service compteurs MILL	Indéterminé	
SSP4059161	Desserte de carburant dans la Sté de	Indéterminé	
SSP4059160	Carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4059159	Pressing	Indéterminé	
SSP4059158	Réparation autos carrosserie peinture,	En arrêt	
SSP4059157	Garage carrosserie peinture; anc.	Indéterminé	
SSP4059156	Fabrication de produits chimiques	Indéterminé	
SSP4059155	Station service	Indéterminé	
SSP4059154	Sciage et traitement du bois	Indéterminé	
SSP4059153	Fabrication de mousse de nickel, anc.	Indéterminé	
SSP4059152	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059151	Industrie mécanique	Indéterminé	
SSP4059150	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059149	Tricotage à façon : transformateur au	Indéterminé	
SSP4059148	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059147	Transport	Indéterminé	
SSP4059146	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP4059145	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP4059144	Atelier de chaudronnerie mécanique	Indéterminé	
SSP4059143	DLI	Indéterminé	
SSP4059142	Station de transit d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP4059141	Forge pour fabrication de pelles et de	Indéterminé	
SSP4059140	Maçonnerie	Indéterminé	
SSP4059139	Station service	Indéterminé	
SSP4059138	Station de traitement des eaux	Indéterminé	
SSP4059137	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059136	Mégisserie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4059135	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059134	Confection de tissus, anc. Galvanisation	Indéterminé	
SSP4059081	Soudure de plastiques	Indéterminé	
SSP4059080	Garage et station-service	Indéterminé	
SSP4059079	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059078	Carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP4059077	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4059076	Carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4059075	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059074	Teinturier, dégraisseur	Indéterminé	
SSP4059073	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP4059072	Garage, carrosserie autos	Indéterminé	
SSP4059071	Garage automobile, carrosserie peinture	Indéterminé	
SSP4059070	Vente et réparation de machines	Indéterminé	
SSP4059069	Casse auto, ferrailleur	Indéterminé	
SSP4059068	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059067	Garage automobile avec station-service	Indéterminé	
SSP4059066	Fonderie fer	Indéterminé	
SSP4059065	Marteau pilon	Indéterminé	
SSP4059064	Station-service, atelier de réparation	Indéterminé	
SSP4059063	Fonderie	En arrêt	
SSP4059062	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059061	Station-service	Indéterminé	
SSP4059060		Indéterminé	
SSP4059059	Fonderie	Indéterminé	
SSP4059058	Générateur d'acétylène	Indéterminé	
SSP4059057	Nettoyage à sec automatique	Indéterminé	
SSP4059056	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4059055	Production de cadres de bicyclettes,	Indéterminé	
SSP4059054	Construction, équipement et	Indéterminé	
SSP4059053	Production de matériel de jardin, anc.	Indéterminé	
SSP4059052	Charpentes métalliques	Indéterminé	
SSP4059051	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059050	Fabrication d'articles textiles	Indéterminé	
SSP4059049	Déchetterie	Indéterminé	
SSP4059048	Transport publics de marchandises-	Indéterminé	
SSP4059047	Transformateur aux PCB dans un	Indéterminé	
SSP4059046	Teinturier-Dégraisseur	En arrêt	
SSP4059045	Atelier de teinture	Indéterminé	
SSP4059044	Stockage de vêtements	Indéterminé	
SSP4059043	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4059042	Unité de traitement de surfaces	Indéterminé	
SSP4059041	Atelier de Fabrication de tissus	Indéterminé	
SSP4059040	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059039	Dépôt d'os-Fonderie de suif	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4059038	Activité de chaudronnerie, métallerie et	Indéterminé	
SSP4059037	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4059036	Transport en commun	Indéterminé	
SSP4059035	Soudure haute fréquence-presse à	Indéterminé	
SSP4059034	Fabrication d'articles ménagers	Indéterminé	
SSP4058480	Station service	En arrêt	
SSP4058479	Station service	Indéterminé	
SSP4058478	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4058477	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4058476	Station service	Indéterminé	
SSP4058475	Usine de fer	En arrêt	
SSP4058474	Oxycoupage; anc. Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4058473	Station service AVIA; anc. Garage avec	Indéterminé	
SSP4058472	Transports - Travaux Publics	Indéterminé	
SSP4058471	Laverie	Indéterminé	
SSP4058470	Nettoyage à sec	Indéterminé	
SSP4058469	Station service	Indéterminé	
SSP4058468	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP4058467	Station service	Indéterminé	
SSP4058466	Dépôt de fer, fonte, papier et chiffons	Indéterminé	
SSP4058465	Station service	Indéterminé	
SSP4058464	Garage de Bellevue; anc.	Indéterminé	
SSP4058463	Carrosserie, peinture	Indéterminé	
SSP4058462	Tubes métalliques, soudure, décapage	Indéterminé	
SSP4058461	Constructions mécaniques, usinage	Indéterminé	
SSP4058460	DLI pour une chaufferie	Indéterminé	
SSP4058458	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4057854	Traitement électrolytique des métaux	Indéterminé	
SSP4057853	Tricotage et teinture, anc. Textiles	Indéterminé	
SSP4057852	Production de fenêtres et volets PVC	Indéterminé	
SSP4057851	Moulinage de soie	Indéterminé	
SSP4057850	Teinturerie de produits tissés ou tricotés	Indéterminé	
SSP4057849	Transformation caoutchouc - câbles	En arrêt	
SSP4057848	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4057847	Constructions mécaniques	Indéterminé	
SSP4057846	Station essence d'un hôtel-café	Indéterminé	
SSP4057845	Station essence	Indéterminé	
SSP4057844	Fabrique d'acide gallique et de colorants	Indéterminé	
SSP4057843	Sablage peinture	En arrêt	
SSP4057842	Dépôt de cuirs verts et salés	Indéterminé	
SSP4057841	Carrosserie	Indéterminé	
SSP4057840	Fabrique de bouchons métalliques,	Indéterminé	
SSP4057839	Constructions mécaniques	En arrêt	
SSP4057838	Régénération, granulation, coloration de	Indéterminé	
SSP4057837	Atelier de teinturerie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4057836	Vente de vêtements avec DLI	Indéterminé	
SSP4057835	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4057834	Chaudière, anc. DLI	Indéterminé	
SSP4057833	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4057832	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP4057831	Négociant en combustibles	Indéterminé	
SSP4057612	Transports DLI	Indéterminé	
SSP4057611	Mécanique agricole	Indéterminé	
SSP4057610	Entretien et réparation de bus avec DLI	Indéterminé	
SSP4057609	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057608	Mécanique générale et usinage de	Indéterminé	
SSP4057607	Menuiserie	Indéterminé	
SSP4057606	Travaux publics avec dépôt de	Indéterminé	
SSP4057605	Pressing.	En arrêt	
SSP4057604	Station service	Indéterminé	
SSP4057603	Centrale d'enrobage	Indéterminé	
SSP4057602	GARAGE AUTOMOBILES	Indéterminé	
SSP4057601	CARROSSERIE PEINTURE	Indéterminé	
SSP4057600	Fonderie de petites pièces	Indéterminé	
SSP4057599	MECANIQUES DE MACHINES	Indéterminé	
SSP4057598	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057597	Gainerie, Maroquinerie, Sellerie	Indéterminé	
SSP4057596	Teinturerie	En arrêt	
SSP4057595	Fabrication de tresses métalliques	Indéterminé	
SSP4057594	Tissage - DLI	Indéterminé	
SSP4057593	"Central" Pressing	En arrêt	
SSP4057592	Chaudronnerie, serrurerie, mécano	Indéterminé	
SSP4057591	DLI	Indéterminé	
SSP4057590	Moulages de pièces en matières	Indéterminé	
SSP4057589	Garage - Station service	Indéterminé	
SSP4057588	Teinture de fils	Indéterminé	
SSP4057587	Garage	Indéterminé	
SSP4057586	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4057585	Ambulances DLI	Indéterminé	
SSP4057584	Garage station essence	Indéterminé	
SSP4057583	Pressing	Indéterminé	
SSP4057582	Drogiste station essence	Indéterminé	
SSP4057581	Hôpital - Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP4057580	Dépôt de liquide inflammable	Indéterminé	
SSP4057579	Blanchisserie teinturerie	Indéterminé	
SSP4057578	Station essence	Indéterminé	
SSP4057577	Laverie automatique	Indéterminé	
SSP4057576	Lithographie (imprimerie)	Indéterminé	
SSP4057574	Teinturerie sur laine	Indéterminé	
SSP4057573	Mécanique générale	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4057572	Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4057571	Pressing	Indéterminé	
SSP4057570	Station essence	Indéterminé	
SSP4057569	Société de transformation de produits	Indéterminé	
SSP4057568	Carrosserie peinture	Indéterminé	
SSP4057567	Garage station essence	Indéterminé	
SSP4057566	Usine à gaz	En arrêt	
SSP4057565	Fabrication de chaudières à vapeur	Indéterminé	
SSP4057564	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4057563	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4057562	Grenailage	Indéterminé	
SSP4057561	Blanchisserie, anc. Usine de préparation	Indéterminé	
SSP4057560	Garage station essence	Indéterminé	
SSP4057559	Traitement de surface de l'aluminium,	Indéterminé	
SSP4057558	Station service	Indéterminé	
SSP4057557	Tannerie	Indéterminé	
SSP4057555	Buanderie	Indéterminé	
SSP4057554	Station essence	Indéterminé	
SSP4057553	Garage cycles et motos - station essence	Indéterminé	
SSP4057552	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4057551	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4057550	Marteau mécanique	Indéterminé	
SSP4057549	Décolletage automatique	Indéterminé	
SSP4057548	Transformation de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4057547	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4057546	Garage automobiles, carrosserie,	Indéterminé	
SSP4057545	DLI	Indéterminé	
SSP4057544	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4057543	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4057542	Garage station service	Indéterminé	
SSP4057541	Atelier de trempe	Indéterminé	
SSP4057540	Tôle perforée	Indéterminé	
SSP4057539	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4057538	Fonderie de bronze et cuivre	Indéterminé	
SSP4057537	Garage	Indéterminé	
SSP4057536	Concession automobile station service	Indéterminé	
SSP4057535	"Garage de la Vallée"	Indéterminé	
SSP4057534	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057533	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057532	Tôlerie chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4057531	Pressing	Indéterminé	
SSP4057530	Garage carrosserie peinture	Indéterminé	
SSP4057529	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057528	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP4057527	Tréfilerie et fabrique de clous	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4057526	Tourneur mécanicien sur fer	Indéterminé	
SSP4057525	Fabrique de savons	Indéterminé	
SSP4057524	Fabrique de cartons	Indéterminé	
SSP4057523	Station service	Indéterminé	
SSP4057522	Transporteur station service	Indéterminé	
SSP4057521	Forge mécanique générale	Indéterminé	
SSP4057086	Teinturerie	En arrêt	
SSP4057061	Usine de mécanique générale	En arrêt	
SSP4056394	Atelier d'application d'huiles siccatives	Indéterminé	
SSP4056393	Atelier d'application d'huiles siccatives	Indéterminé	
SSP4056391	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4056385	Usine avec dépôt d'acétone et de	En arrêt	
SSP4056377	Production de transformateur	En arrêt	
SSP4056346	Dépôt d'ammoniaque	Indéterminé	
SSP4056345	Fonderie et travail des métaux	Indéterminé	
SSP4056344	Emboutissage de tôles hyperlourdes	Indéterminé	
SSP4056343	Fabrication de matériel militaire, anc.	Indéterminé	
SSP4056302	Atelier de mécano-soudure et serrurerie	Indéterminé	
SSP4056301	Atelier de mécano-soudure et serrurerie,	En arrêt	
SSP4056300	Atelier mécano soudure et serrurerie	En arrêt	
SSP4056297	Atelier de teinture	Indéterminé	
SSP4056296	Atelier de teinturerie	En arrêt	
SSP4056274	Chaudronnerie, tôlerie, anc. Forge,	En arrêt	
SSP4056273	Chaudronnerie tôlerie	Indéterminé	
SSP4056239	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4056238	Chaudronnerie, tôlerie, anc. Atelier de	Indéterminé	
SSP4056237	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4056236	Atelier de teinturerie, anc. Fabrique	Indéterminé	
SSP4056224	Teinturerie, anc. Usine d'encollage, anc.	En arrêt	
SSP4056211	Atelier de tissage, teinture et traitement	Indéterminé	
SSP4056210	Atelier de tissage, teinture et traitement	En arrêt	
SSP4056209	Tissage, teinture et traitement de	En arrêt	
SSP4056195	Fabrication de chaînes, découpage /	Indéterminé	
SSP4056194	Fabrication de chaînes	Indéterminé	
SSP4056176	CARROSSERIE	En arrêt	
SSP4056175	Carrosserie peinture	Indéterminé	
SSP405559	Forge et acieries	Indéterminé	
SSP405556	Atelier d'usinage	Indéterminé	
SSP405554	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP405549	Station service	Indéterminé	
SSP405548	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP405545	Carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP405544	Buanderie	Indéterminé	
SSP405543	Buanderie	Indéterminé	
SSP405542	Atelier de teinturerie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4055541	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055540	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4055539	Atelier de teinturerie	En arrêt	
SSP4055538	Fabrique d'acides	Indéterminé	
SSP4055537	Teinturerie	En arrêt	
SSP4055534	Fonderie, forge	Indéterminé	
SSP4055533	Fours à coke	Indéterminé	
SSP4055532	Station service (Epicier)	En arrêt	
SSP4055531	Station service	Indéterminé	
SSP4055530	Station service, carrossier	Indéterminé	
SSP4055528	Fabrique de briques réfractaires	Indéterminé	
SSP4055527	Fonderie	Indéterminé	
SSP4055526	Fonderie et ateliers mécaniques	Indéterminé	
SSP4055525	Fonderie de fonte	Indéterminé	
SSP4055524	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4055523	Usine avec dépôt d'acétone et de	En arrêt	
SSP4055522	Fabrication de fuseaux en fer.	Indéterminé	
SSP4055521	Usine à gaz pour éclairage public	Indéterminé	
SSP4055520	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055519	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055518	Mécanique, forge	Indéterminé	
SSP4055516	Tréfilerie	Indéterminé	
SSP4055515	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055514	Menuiseries	Indéterminé	
SSP4055513	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4055512	Scierie mécanique à vapeur	Indéterminé	
SSP4055511	Garage	Indéterminé	
SSP4055510	Concessionnaire de moulage avec DLI	Indéterminé	
SSP4055509	Fonderie	Indéterminé	
SSP4055508	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055507	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055506	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4055505	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4055504	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4055503	Marteau mécanique	Indéterminé	
SSP4055502	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055497	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055496	Station service	Indéterminé	
SSP4055495	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055494	Fonderie, maître de clous	Indéterminé	
SSP4055493	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055492	Teinturerie	En arrêt	
SSP4055491	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055490	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055489	Teinturerie et blanchisserie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4055488	Atelier d'étirage des métaux	Indéterminé	
SSP4055487	Extraction de houille	Indéterminé	
SSP4055486	Atelier de teinturerie	Indéterminé	
SSP4055485	Fabrique de rubans, chaudière à vapeur	Indéterminé	
SSP4055484	Distribution de carburants	En arrêt	
SSP4055483	Station service	Indéterminé	
SSP4055480	Station service	Indéterminé	
SSP4055479	Station service	Indéterminé	
SSP4055478	Forge	Indéterminé	
SSP4055477	Mécanique générale, serrurerie	Indéterminé	
SSP4055476	Atelier d'ajustage	Indéterminé	
SSP4055475	Houillère	Indéterminé	
SSP4055474	Houillère	Indéterminé	
SSP4055473	Extraction de houille	Indéterminé	
SSP4055472	Extraction de houille	Indéterminé	
SSP4055471	Extraction de houille	Indéterminé	
SSP4055470	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055469	Usine à étirer le fer	Indéterminé	
SSP4055468	Fabrique de lacets avec usine à gaz	Indéterminé	
SSP4055467	Fabrique d'acide gallique	Indéterminé	
SSP4055466	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4055465	Fonderie, forge à l'anglaise	En arrêt	
SSP4055464	Ecole professionnelle	Indéterminé	
SSP4055463	Atelier de serrurerie	Indéterminé	
SSP4055462	Fonderie	Indéterminé	
SSP4055461	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4055460	Station service	Indéterminé	
SSP4055459	Etirage des métaux, anc. Fabrication de	Indéterminé	
SSP4055458	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4055457	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4055456	Fonderie	Indéterminé	
SSP4055455	Station service	En arrêt	
SSP4055453	Garage avec station-service	Indéterminé	
SSP4055451	Station service SEYTRE à Yzieux	Indéterminé	
SSP4055450	Station-service	Indéterminé	
SSP4055449	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4055448	Forge	Indéterminé	
SSP4055446	Serrurerie	Indéterminé	
SSP4055445	Garage avec station service	En arrêt	
SSP4055443	Fonderie	Indéterminé	
SSP4055286	Gazomètre	En arrêt	
SSP4054938	Cokerie	En arrêt	
SSP4054937	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP4054936	Teinturerie	Indéterminé	
SSP4054935	Fours à coke et à chaux	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4054934	Négociant en pièces détachées, anc.	En arrêt	
SSP4054933	Usine à fer, fonderie	En arrêt	
SSP4054932	Usine à fer de l'Horme	En arrêt	
SSP4054931	Fabrication polystyrène expansé	Indéterminé	
SSP4054930	Dépôt de charbon	Indéterminé	
SSP4054929	"Teinturerie de Saint-Chamond"	Indéterminé	
SSP4054928	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP4054927	Ferrailleur	Indéterminé	
SSP4054926	STEP; anc.+ incinération boues STEP;	Indéterminé	
SSP4054925	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP4054924	Station MAILLON	Indéterminé	
SSP4054923	Fonderie, Station-service	En arrêt	
SSP4054922	Fabrication de matériel militaire, anc.	Indéterminé	
SSP4054921	Travaux publics, exploitation de crassiers	Indéterminé	
SSP4054920	Station-service; anc. Transformation de	En arrêt	
SSP4054919	Atelier de carrosserie peinture, anc.	Indéterminé	
SSP4054918	Fabrication de vêtements, anc. DLI	Indéterminé	
SSP4054917	Tannerie	Indéterminé	
SSP4054916	Transformation de matières plastiques,	Indéterminé	
SSP534039	CIGMA	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

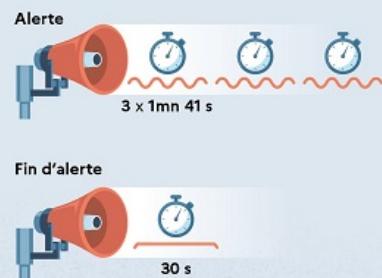
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



QUE FAIRE EN CAS D'...

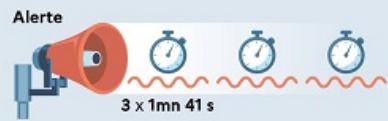
Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h avec les objets et articles essentiels



En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- S'IL PLEUT, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- PRENEZ DE L'IODE, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet

Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



QUE FAIRE
EN CAS DE...

En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine : en cas de sécheresse, de canicule ou de vent fort, un mégot mal éteint jeté depuis une fenêtre de voiture peut suffire à dévaster des hectares de végétation en quelques minutes.

FEU DE FORÊT ?

Comment éviter les départs de feu de forêt ?

- DÉBROUSSAILLEZ autour de chez vous avant l'été
- ORGANISEZ les barbecues loin de la végétation
- RÉALISEZ VOS TRAVAUX DE BRICOLAGE, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches
- JETEZ vos mégots dans un cendrier. Faites attention aux cendres incandescentes



En cas de départ de feu de forêt ou de végétation

- DONNEZ L'ALERTE en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes)
- ÉLOIGNEZ LES COMBUSTIBLES (bouteilles de gaz, etc.)
- RENTREZ le mobilier de jardin et le tuyau d'arrosage
- ABRITEZ-VOUS dans un bâtiment en dur. Fermez et arrosez volets, portes et fenêtres
- OCCULTEZ LES AÉRATIONS et les bas de porte avec des linge mouillés
- COUVREZ-VOUS le nez et la bouche avec un linge humide
- LAISSEZ VOTRE PORTAIL OUVERT pour faciliter l'accès des pompiers
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, ne sortez pas et allez-vous garer dans une zone dégagée



En attendant les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE PRENEZ PAS
VOTRE VOITURE



Fiche d'information sur les obligations de débroussaillement

Le bien que vous souhaitez acquérir ou louer est concerné par l'obligation légale de débroussaillement (OLD). Cette fiche précise les modalités qui s'y rapportent.

Le débroussaillement autour des habitations, routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections : **90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.**

Débroussailler les abords de son habitation, **c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt**, dans le but de se protéger, de protéger ses proches et ses biens, faciliter l'intervention des secours et de protéger la biodiversité et son cadre de vie.



Terrain respectant les obligations de débroussaillement, source : ONF.

Le débroussaillement consiste sur une profondeur d'au moins 50 mètres¹ autour de son habitation, à **réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités** dans la végétation restante.

Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichement. Il s'agit de couper la végétation herbacée, les buissons et les arbustes, et selon votre département, de mettre à distance les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.

Cette mesure est rendue obligatoire par le code forestier dans les territoires particulièrement exposés au risque d'incendie. Sont concernées toutes les **constructions situées à l'intérieur et à moins de 200 mètres des massifs forestiers, landes, maquis ou garrigues classés à risque d'incendie.**

Cette obligation relève de la responsabilité du propriétaire de la construction.

Selon la configuration de votre parcelle, et pour respecter la profondeur du débroussaillement, vous pourriez être tenu d'intervenir sur des parcelles voisines, au-delà des limites de votre propriété.

En cas de non-respect de ces obligations, vous vous exposez à des sanctions, qu'elles soient pénales ou administratives

¹ Le préfet ou le maire peut porter cette obligation à 100 mètres.

QUELLES RÈGLES S'APPLIQUENT SUR VOTRE TERRAIN ?

Vous pouvez consulter le zonage informatif à l'adresse suivante :

<https://www.georisques.gouv.fr/me-preparer-me-proteger/OLD-obligations-legales-de-debroussaillement>

MON TERRAIN EST SITUÉ DANS LE ZONAGE INFORMATIF DES OLD ?

Que dois-je faire ?

Terrain nu

Terrain construit ou en chantier

Vous n'avez pas à débroussailler votre terrain, sauf si vous êtes en zone urbaine.

Vous devez débroussailler² exclusivement dans le zonage informatif des OLD :

- les abords des constructions sur une profondeur minimale de **50 mètres** ;
- les voies privées sur une profondeur maximale de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

Attention : dans les **zones urbaines** délimitées par un plan local d'urbanisme, le débroussaillement concerne, en plus des modalités décrites ci-contre, l'**intégralité de votre parcelle**.

Des règles particulières peuvent s'appliquer :

- aux terrains situés à proximité d'infrastructures linéaires (réseaux électriques, voies ferrées, etc.) : profondeur de débroussaillement, consignes de mise en œuvre, etc. ;
- et aussi aux terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concertée, une association foncière urbaine, un lotissement, un site SEVESO, un camping, etc.

Qui est concerné par les travaux de débroussaillement ?

Le propriétaire de la construction est responsable du débroussaillement autour de celle-ci. Un locataire peut effectuer le débroussaillement si cela est précisé dans son contrat de location, cela n'exonère cependant pas le propriétaire de sa responsabilité pénale.

Attention : les obligations légales de débroussaillement liées à vos constructions sont à réaliser sur une **profondeur minimale de 50 mètres** à compter de celles-ci. Elles ne se limitent pas nécessairement aux limites de votre parcelle. **Vous pouvez donc être amené à réaliser des travaux de débroussaillement sur une parcelle voisine.**

Dans ce cas :

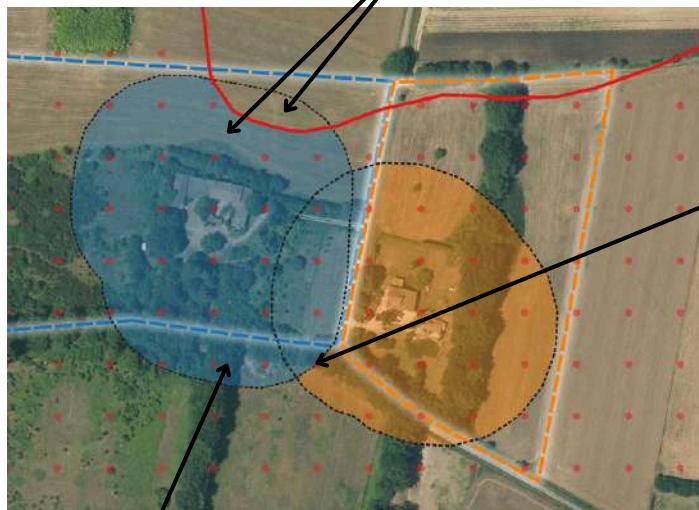
- informez vos voisins de vos obligations de débroussaillement sur leur terrain. Il est recommandé de formaliser votre demande d'accès par un **courrier avec accusé de réception**, précisant la nature des travaux à réaliser ([modèle de courrier](#)) ;
- vos voisins peuvent choisir d'effectuer eux-mêmes le débroussaillement qui vous incombe. Cependant, s'ils ne souhaitent pas le réaliser eux-mêmes mais qu'ils vous refusent l'accès, ou qu'ils ne répondent pas à votre demande d'accès au bout d'un mois à compter de la notification, la responsabilité du débroussaillement leur incombera. Vous devrez en informer le maire.

² Dans la limite du zonage informatif des obligations légales de débroussaillement.

³ Cette profondeur est fixée par arrêté préfectoral.

EXEMPLE :

Le propriétaire débroussaile les abords de sa maison sur une profondeur de 50 mètres à l'intérieur seulement du zonage informatif des OLD.



Source : IGN - ortho express 2020

En cas de superposition, l'obligation de mise en œuvre incombe en priorité au propriétaire de la zone de superposition.

Si la superposition concerne une parcelle tierce qui ne génère pas d'OLD elle-même, chaque propriétaire dont les OLD débordent sur cette parcelle est responsable du débroussaillement des zones les plus proches des limites de sa propre parcelle.

- Zonage informatif des OLD
- Parcille propriétaire A
- OLD qui incombent au propriétaire A
- Parcille propriétaire B
- OLD qui incombent au propriétaire B
- Profondeur de 50 mètres autour des constructions

Attention, le débroussaillement doit être réalisé de manière continue sans tenir compte des limites de la propriété et peut ainsi déborder sur une parcelle voisine.

COMMENT ET QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Les modalités précises de mise en œuvre du débroussaillement sont adaptées au mieux aux conditions locales de votre département. Premier réflexe : allez consulter le site de votre préfecture !

Le débroussaillement comprend plusieurs types de travaux :

- des travaux de réduction importante de la végétation, qui peuvent nécessiter la coupe d'arbres ou d'arbustes, travaux recommandés durant les saisons d'**automne et d'hiver** ;
- l'entretien des zones déjà débroussaillées, qui consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles ;
- le nettoyage après une opération d'entretien, comprenant l'élimination des résidus végétaux et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation.



Que faire des déchets verts ?

Vous pouvez les broyer ou les composter, car ils sont biodégradables. Vous avez également la possibilité de les déposer à la déchetterie. Vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie pour connaître les modalités de traitement des déchets verts dans votre commune, communauté de communes ou agglomération.

QUE RISQUEZ-VOUS SI VOUS NE DÉBROUSSAILLEZ PAS VOTRE TERRAIN ?

Ne pas débroussailler son terrain, c'est **risquer l'incendie de son habitation**, mettre l'environnement et soi-même en danger et compliquer l'intervention des services d'incendie et de secours. Vous vous exposez également à des sanctions, telles que :

- des **sanctions pénales** : de la contravention de 5e classe, pouvant aller jusqu'à 1 500 €, au délit puni de 50 €/m² non débroussaillé ;
- des **sanctions administratives** : mise en demeure de débroussailler avec astreinte , amende administrative allant jusqu'à 50 €/m² pour les zones non débroussaillées , exécution d'office : la commune peut réaliser les travaux et facturer le propriétaire ;
- une **franchise sur le remboursement des assurances**.



Maison non débroussaillée, partiellement détruite par le passage d'un feu, Rognac (13), source : ONF.

Pour aller plus loin sur les obligations légales de débroussaillement :

[Site internet de votre préfecture](#)

[Jedebroussaille.gouv.fr](#)

[Dossier expert sur les feux de forêt | Géorisques](#)

[Obligations légales de débroussaillement | Géorisques](#)

[Articles L.134-5 à L.134-18 du code forestier](#)



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORêt, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

Liberté
Égalité
Fraternité